

■ Un secteur qui semblerait atteint de schizophrénie permanente. C'est sans doute la description la plus exacte que l'on pourrait faire du marché Internet au Liban, partagé entre fournisseurs légaux et illégaux. Objet de multiples scandales, liés à une corruption endémique, il pourrait également figurer dans un roman d'espionnage.

Les services web au Liban

UNE ÉCONOMIE PARALLÈLE SOUS HAUTE PROTECTION



Une véritable économie parallèle caractérise le secteur Internet libanais, où les fournisseurs d'accès Internet (FAI) légaux ne représentent que la partie visible de l'iceberg. Selon des spécialistes du cru, près de 50% des fournisseurs d'Internet au pays du Cèdre opéreraient tranquillement en toute illégalité.

Deux types de fournisseurs existent au Liban. Les FAI (fournisseurs d'accès Internet-ISP en anglais) constituent la passerelle indispensable pour permettre aux utilisateurs de naviguer sur Internet. Les fournisseurs d'accès de données (DSP) disposent de l'infrastructure spécialisée, nécessaire aux ISP pour relier les ordinateurs personnels et les réseaux internes des entreprises, au réseau mondial. Ce service, qui est payant, transite par le ministère des Télécoms qui le fait facturer au prix fort, près de 3000 dollars pour chaque ligne E1 (2 Mbps). «Les DSP doivent également verser 20% de leurs revenus au ministère des Télécoms et seule l'Autorité

régulatrice des télécoms (ART) peut leur accorder une autorisation de fréquence nécessaire pour installer et opérer un réseau radio de transmission de données servant les FAI ainsi que les banques et les grandes entreprises», assure un spécialiste du secteur.

Ces opérateurs légaux doivent cependant faire face à une âpre concurrence de la part d'une multitude d'opérateurs illégaux. «Ces derniers opèrent en amont ainsi qu'en aval», assure un autre spécialiste. En effet, des individus ou des compagnies se connectent à des lignes Internet de Turquie, de Chypre ou comme ce fût le cas pour l'antenne du Barouk, d'Israël, pays ennemi du Liban. Ce transit est généralement assuré par des liens Vsat ou radio, qui relie le Liban à ces divers pays.

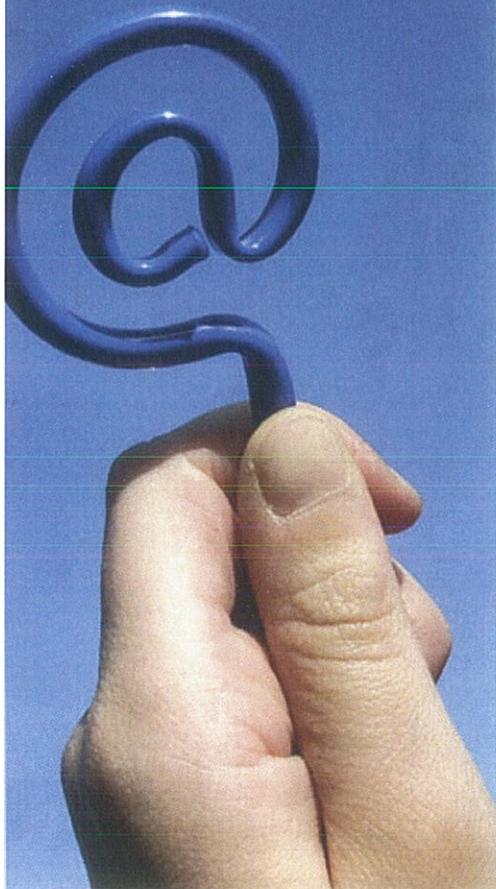
Dans les camps palestiniens

D'autres fournisseurs Internet illégaux existeraient sur le marché local. Ainsi selon le propriétaire d'un FAI libanais, des Vsat auraient été installés dans certains camps ▶

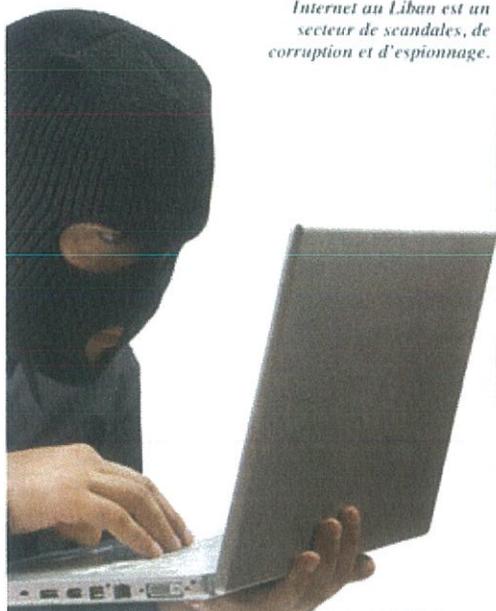
COMMENT FONCTIONNE INTERNET

Ces routes entre les acteurs du réseau Internet, appelés opérateurs, représentent les réseaux «physiques» ou d'infrastructure. Quand on utilise Internet, on prend donc des routes pour apporter ses données vers une destination. Pour intégrer le réseau Internet, l'opérateur doit être doté d'au moins une plage IP. Très peu d'acteurs disposent de leurs propres infrastructures, sauf de grands groupes internationaux. Les opérateurs doivent donc se connecter avec un ou plusieurs grands opérateurs. Le transit consiste en réalité à se «déclarer» auprès des autres opérateurs pour être identifié comme un acteur du réseau Internet. La qualité de l'infrastructure d'un opérateur dépend de sa capacité à mailler le plus possible le réseau Internet qu'il utilisera pour vous fournir des connexions rapides.

Près de 50% des fournisseurs d'Internet au pays du Cèdre opéraient tranquillement en toute illégalité.



Internet au Liban est un secteur de scandales, de corruption et d'espionnage.



L'AFFAIRE DU BAROUK

Depuis 2006, une compagnie ayant installé un lien radio sur le pylône de la station de télé *MTV* tout en haut du sommet du Barouk vendait de l'Internet bon marché provenant d'Israël. L'équipement qui aurait été passé en contrebande par la mer serait produit par la société israélienne Ceragon. «Cet équipement était hautement sophistiqué et avait une capacité d'environ 150 E1», décrit une personne qui aurait suivi le dossier de près. Cet équipement disposait d'un système de facturation extrêmement sophistiqué. Le ministère de la Défense, les résidences de grands généraux et du commandant en chef de l'armée ainsi que le patriarcat maronite auraient tous été à leur insu les heureux clients de cette compagnie illégale. Leurs ordinateurs ayant sans doute été facilement infiltrés», remarque ce même spécialiste.

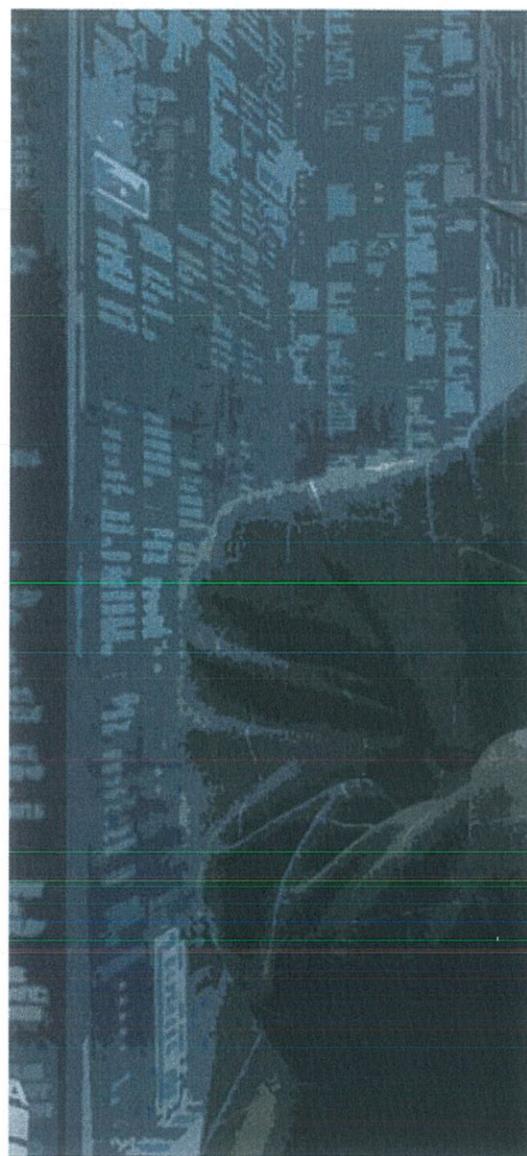
QUELQUES CHIFFRES

En l'absence de chiffres officiels *Magazine* a pu réunir de diverses sources les données approximatives suivantes :

Le marché légal mensuel du Dial Up serait de 300 000 \$, du DSL 6 000 000 \$, du Wireless 1 700 000 \$ et enfin les abonnements des grandes sociétés se monteraient à 3 000 000 \$. Le marché illégal, qui concerne principalement des utilisateurs privés est estimé à 3 000 000 \$ par mois, soit 27,27% du total des revenus légaux (et plus du tiers du parc total d'abonnés), 3 000 000 \$ qui échappent, au grand jour, à toute taxation ou impôts.

► palestiniens, à la périphérie de Beyrouth et Tripoli. Les enclaves palestiniennes échappant historiquement au contrôle de l'Etat, elles seraient donc impossibles à démanteler. «Dans ce cas particulier, les FAI ayant recours à ce type de connexion évitent de faire transiter des informations sensibles en raison du risque évident que cela pourrait poser. Elles y font donc appel pour ce qui est des activités de navigation du net», ajoute un informaticien.

Ces gros opérateurs dominant le marché en amont offrent leurs services aux distributeurs illégaux des diverses régions, qui les revendent à leur tour à des préposés ou des

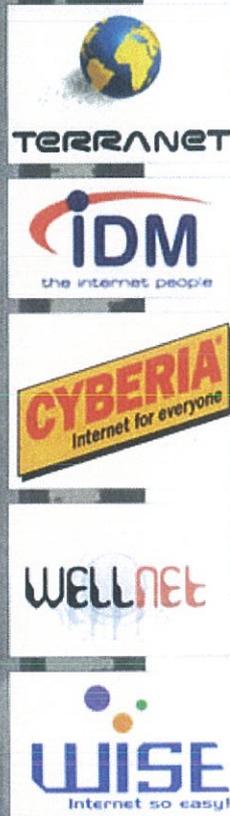


compagnies fournissant généralement ce service en jumelage avec celui de la télévision satellite.

Ce scénario se répète au plus bas de l'échelle du système, les petits fournisseurs obtenant également la protection des politiques, à qui ils verseraient une redevance, généralement par le biais des partis régnant dans leurs quartiers.

Ces entreprises illégales sont ainsi bien plus compétitives que les opérateurs légaux, puisqu'elles achètent leur Internet moins cher, ne versent ni une partie de leurs revenus ni la TVA à l'Etat. Les liens Vsat piratés coûtent 1 000 dollars de moins que le E1 obtenu à travers l'Etat, alors que les liens radios avec la Turquie sont en général estimés à 600 dollars par mois par E1. Les équipements utilisés par ces compagnies sont également passés en contrebande par terre ou par mer, ce qui les exempte de taxes de douane.

«Quelque part, l'Etat a levé la barre tellement haut en fixant les E1 à des prix exorbitants qu'il encourage indirectement l'essor d'un marché parallèle», signale un troisième spécialiste du secteur. Tous les



grands acteurs du marché Internet sont coupables du même crime, accuse un des spécialistes interviewés par *Magazine*. En effet, même certains FAI légaux qui opèrent de manière mensuelle se fournissent souvent auprès des opérateurs illégaux, à qui ils achètent leur surplus.

Complicités politiques

Mais comment ces FAI illégaux peuvent-ils opérer en toute impunité? Sans exception aucune, tous les spécialistes interviewés par *Magazine* pointent un doigt accusateur vers les politiques libanais. Un certain nombre d'entre eux, également actionnaires de FAI légaux, considèrent le marché illégal comme une source de revenus importants. Dans la plupart des cas, s'accordent à dire les spécialistes, ils s'associent aux opérateurs illégaux en leur conférant l'immunité. «Personne ne peut s'aventurer dans ce marché sans obtenir la protection d'une faction politique ou d'une

autre», murmure-t-on. Ainsi, la FAI impliquée dans la fameuse antenne du Barouk, qui obtenait de l'Internet bon marché d'Israël, aurait reçu la protection de nombreux hommes forts de l'époque entre la période allant de 2006 à 2009.

«Cela ne veut toutefois pas dire que ces politiques aient nécessairement eu vent de la provenance de cet Internet illégal», tempère le directeur d'une FAI.

L'information n'aurait certainement circulé qu'après une certaine période de temps, des plages IP provenant de Tel-Aviv ayant paru chez certains FAI. Dans le cas de l'antenne du Barouk, une entreprise légale n'ayant jamais activé la licence fournie par la ART, aurait fourni de l'Internet à la présidence de la République. «Les administrations gouvernementales impliquées dans ce scandale n'ont pas contrôlé les licences de leurs fournisseurs», remarque-t-on.

Un laisser-aller qui en dit long sur l'approche de l'Etat: «Il suffirait tout simplement de vérifier les revenus et le débit Internet des entreprises en les comparant à la capacité des EI qui leur ont été octroyés par le ministère des Télécoms pour déceler toute opération de malversation», signale-t-on.

■ MONA ALAMI



Une réunion entre le président Michel Sleiman et une délégation de l'ART.

CE QUE RÉPOND L'ART

Selon le directeur de la section marché et compétition de l'Autorité de régulation des télécoms (ART), Patrick Eid, il est très difficile d'estimer exactement la part de marché des opérateurs illégaux. «Toutefois, il est certain que pour le moment, la capacité Internet des FAI légaux est insuffisante, les prix sont trop élevés et le mandat des licences octroyé aux opérateurs est trop court», explique le directeur. De plus, remarque-t-il, les FAI illégaux opèrent souvent dans des régions où l'Etat ne fournit pas le service Internet. Eid se veut toutefois rassurant: «Nous travaillons en ce moment afin d'augmenter la capacité Internet du Liban dans une proportion de dix fois. Les licences octroyées aux FAI seront d'une plus longue durée pour les encourager à investir dans ce secteur et les prix vont certainement être revus à la baisse», conclut-il. Les opérateurs illégaux auront donc une chance de régulariser leur situation.